

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 23 mai 2023

Présents : Stéphane Ginevra, Camille Sanchis, Romain Poyet, Martine Duffaud, Guy Vernet, Jean-Paul Carlier, Guillaume Domecq, Pierre François Léonard

Excusée : Capucine Malbrain (procuration à Guillaume)

Absents : Marion Gros-Dumoulin, Gilles Helft

Secrétaire de séance : Pierre François Léonard

Aucune remarque sur le précédent compte-rendu qui est donc adopté à l'unanimité.

Le maire demande à ce que d'autres points nécessitant des délibérations soient ajoutés à l'ordre du jour pour être débattus pendant ce conseil :

- proposition de maîtrise d'oeuvre d'un cabinet d'architecte pour les appartements de l'école
- proposition de maîtrise d'oeuvre pour le projet de changement de canalisation de la route du FEZ
- validation du devis du Sde07 pour audit énergétique de l'ensemble du bâtiment de l'écomusée
- autorisation de travaux avec surplomb d'un chemin communal en cours de restitution au demandeur
- modification de la délibération sur la réparation de la chaîne d'angle des faysses

Le maire demande donc au Conseil Municipal s'il accepte cette modification de l'ordre du jour.

Vote : pour à l'unanimité

Ordre du jour

- Délibérations
- Commission électorale
- Délégations
- Poubelles du parc de l'écomusée
- Peintures : portail du cimetière et grilles de la mairie et de la salle polyvalente
- Plan Communal de Sauvegarde
- Questions diverses :
 - atelier projet voirie
 - éclairage marché
 - arrêté chiens errants
 - lieu de stockage pour le Comité d'Animation
 - parking vélos

1. Délibérations

a. Audit thermique SDE07 – écomusée

Pour pouvoir bénéficier de subventions pour la restauration du bâtiment communal de l'écomusée, un audit thermique est nécessaire. Lors d'un précédent conseil municipal, nous avons décidé de participer au groupement de commandes créé par le SDE07 pour réaliser cet audit thermique. Le maire propose de valider le devis du SDE07 avec l'option étude de chaufferie biomasse pour un montant total de 4755€ TTC.

Le maire a demandé que l'étude de chaufferie propose une option pour envisager une chaufferie commune avec le moulinage.

Vote : pour à l'unanimité

b. Réfection des appartements communaux

La DDT nous oblige à prendre un architecte pour effectuer les travaux, le maire propose de valider le devis d'un cabinet d'architecte contacté en urgence, le conseil municipal décide de relancer une consultation rapide de plusieurs cabinets d'architecte, le montant des honoraires d'architecte lui paraissant élevé. Il est donc proposé de valider toute proposition dont les honoraires ne dépasseront pas ceux proposés aujourd'hui.

Vote : pour à l'unanimité

c. Canalisations de la plaine du Fez

Pareillement, la réfection d'une partie de la canalisation de la route de la plaine du Fez constituant un important chantier, il nous a été vivement conseillé de prendre un bureau d'études pour la maîtrise d'oeuvres. Un devis nous a été fourni. Comme pour le cas précédent, le conseil municipal décide de relancer une consultation rapide d'autres bureaux d'études. Il est donc proposé de valider toute proposition dont les honoraires ne dépasseront pas ceux proposés aujourd'hui.

Vote : pour à l'unanimité

d. Autorisation de travaux sur terrain communal

Un habitant d'Arlix demande qu'on lui délivre cette autorisation pour des travaux sur une parcelle communale, avant qu'on ne la lui cède (ce qui avait été validé lors du précédent conseil).

Vote : pour à l'unanimité

e. Réparation de la chaîne d'angle des faysses au-dessus de l'écomusée

Un nouveau devis d'un deuxième artisan s'élevant à 5052 € nous est parvenu, il est moins élevé que ce que nous a laissé entendre le 1^{er} artisan. La délibération prise au dernier conseil sera modifiée pour accepter ce nouveau devis.

Vote : pour à l'unanimité

2. Commission électorale

Pour les élections européennes (qui se dérouleront en juin 2024), la commission de révision des listes électorales doit être renouvelée. Guillaume Domecq (titulaire) et Romain Poyet (suppléant) se sont proposés pour présider cette commission. Une liste d'habitants a été établie pour proposition à la préfecture.

3. Délégations

Suite au retrait de délégations effectué le 7 avril 2023, une réaffectation a été effectuée :

Préparation et suivi des différents budgets et fiscalité : titulaire Martine Duffaud, suppléant Jean-Paul Carlier

Urbanisme : titulaire Camille Sanchis, suppléant Marion Gros-Dumoulin

Environnement, gestion des risques et forêt : titulaire Jean-Paul Carlier, suppléant Guillaume Domecq

Suivi des travaux, marchés publics, délégation des services publics, voiries, recensement, adressage, signalétique, éclairage public : titulaire Guy Vernet et suppléants Guillaume Domecq, Martine Duffaud

Culture, sport, loisirs et vie associative : titulaire Romain Poyet, suppléant Pierre-François Léonard

Vie économique et emploi : titulaire Romain Poyet, suppléant Camille Sanchis

Action et aide sociale, enfance et jeunesse : titulaire Jean-Paul Carlier, suppléant Marion Gros-Dumoulin

Gestion du patrimoine, entretien, sécurité des bâtiments communaux, location des bâtiments communaux : titulaire Guy Vernet, suppléants Pierre-François Léonard, Capucine Malbrain, Martine Duffaud

Communication, informatique et télécommunication : titulaire Pierre-François Léonard, suppléant Guillaume Domecq

4. Poubelles du parc de l'écomusée

Des habitants ont fait remonter le manque de poubelles publiques dans le parc de l'écomusée, notamment les jours de marché.

La disposition des poubelles existantes sera modifiée.

5. Peintures

Les différentes rambardes, grilles, balustrades et grilles présentes dans le bourg (devant la mairie, cimetière, salle polyvalente) montrent des signes de fatigue. Nous avons décidé de proposer un chantier participatif à la population chirolaine pour les repeindre. Les agents vont préparer le terrain en ponçant ce qui a besoin de l'être.

Nous donnerons rendez-vous aux habitants volontaires le samedi 10 juin 2023 (repas sorti du sac) par les moyens de communication habituels.

6. Plan Communal de Sauvegarde

Nous en sommes à la phase de finalisation du PCS, qui comprend la désignation de personnes responsables d'un quartier.

7. Questions diverses

Atelier projet voirie

Camille nous informe que la prochaine réunion de cet atelier se tiendra le jeudi 22 juin, à 18h30 (salle polyvalente). Il est ouvert à tous.

Éclairage marché

Une guirlande lumineuse a été mise en place dans l'allée du parc de l'écomusée. Elle restera sur place pendant toute la période du marché.

Arrêté chiens errants

Un arrêté a été fait pour que les chiens soient tenus en laisse dans le village (notamment dans le parc de l'écomusée, les jours de marché) : Arrêté n°20230502-01

Un habitant se propose de faire un panneau en bois pour rappeler cette obligation aux visiteurs propriétaires de chiens.

Lieu de stockage pour le Comité d'Animation

La cave située à côté de la salle des associations va être attribuée au Comité d'Animation de Chirols pour qu'il puisse stocker son matériel, en attendant une meilleure solution.

Parking vélos

Nous avons récupéré des arceaux pour attacher les vélos. Ils seront installés à Pont de Veyrières, à côté de l'abribus.

Le prochain conseil municipal se tiendra le **mercredi 21 juin 2023, à 18h30.**